

Classe de mer - Sports nautiques & Multiactivités 16H - Primaire/Collège - 8/15 ans - 5 jours

Oléron - Boyardville - Côte Atlantique

Nature et sport sur l'île d'Oléron : le séjour scolaire parfait !



VOTRE SÉJOUR EN BREF

Située sur la côte atlantique, l'Île d'Oléron offre un cadre naturel préservé entre plages, forêts et marais. L'UCPA "Boyardville" basé au bord l'eau, est le point d'ancrage parfait pour les classes de mer. Les élèves y apprennent la voile (catamaran, planche à voile) dans une zone idéale pour naviguer face au célèbre Fort Boyard, tout en explorant la faune et la flore locales, sans oublier la découverte d'activités sportives sur terre.

5 jours / 4 nuits

> 5 séances de sports nautiques (catamaran, windsurf ou paddle)

> 3 séances de sports terrestre (course d'orientation, tir à l'arc, VTT)

Activités planifiées du lundi après-midi au vendredi matin inclus

LES + DU SÉJOUR

- ◆ Un programme entre voile et multisport sur une île iconique
- ◆ Village sportif à proximité immédiate de la mer pour une mise en pratique rapide
- ◆ Un super spot océan qui convient parfaitement à tous les niveaux
- ◆ LE PROJET PÉDAGOGIQUE UCPA : Développer l'autonomie / Être acteur de lien social / Accroître son bien être / Habiter l'espace de manière responsable

INFORMATIONS PRATIQUES

VOTRE CONTACT

Oléron - Boyardville
UCPA Oléron
Rte des Saumonards,
Saint-Georges-d'Oléron - 17190
05 46 47 01 39
oleroncentre@ucpa.asso.fr

LES FORMALITÉS

ADMINISTRATIVES

APIS

DE SANTÉ

VOTRE SÉJOUR

DESCRIPTIF

Située sur la côte atlantique, l'île d'Oléron offre un cadre naturel préservé entre plages, forêts et marais. L'UCPA "Boyardville" basé au bord l'eau, est le point d'ancrage parfait pour les classes de mer. Les élèves y apprennent la voile (catamaran, planche à voile) dans une zone idéale pour naviguer face au célèbre Fort Boyard, tout en explorant la faune et la flore locales, sans oublier la découverte d'activités sportives sur terre.

5 jours / 4 nuits

- > 5 séances de sports nautiques (catamaran, windsurf ou paddle)
- > 3 séances de sports terrestre (course d'orientation, tir à l'arc, VTT)

Activités planifiées du lundi après-midi au vendredi matin inclus

VOTRE ARRIVÉE

Le déroulement de ce programme est donné à titre indicatif.

Il peut subir des modifications ou des aménagements en fonction des critères techniques, des impératifs de sécurité ou des conditions climatiques. Le détail de votre planning (activité, horaires des repas, animations) vous sera communiqué par nos équipes sur site avant votre départ. Ce document constituera le planning définitif et prévaudra sur toute information préalablement transmise.

MATIN

- > Arrivée pour 8H (arrivée possible entre 10H et 11H sans petit-déjeuner)
- > Petit déjeuner
- > Accueil et réunion d'information (présentation des lieux, de l'équipe, du planning de la semaine)
- > Installation dans les chambres (kit de draps fournis sur chaque lit)

MIDI

- > Déjeuner

APRÈS-MIDI

- > 1ère séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

SOIRÉE

- > Soirée Libre

AU JOUR LE JOUR

Planning type de la journée durant la semaine.

MATIN

- > Petit déjeuner
- > Temps libre ou préparation
- > Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

MIDI

- > Déjeuner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)

APRÈS-MIDI

- > Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)

- > Goûter
- > Temps libre + douches

SOIRÉE

- > Dîner (selon le site et le nombre de participants, 2 services peuvent être proposés)
- > Soirée libre (mise à disposition de matériel possible selon disponibilité) ou animations organisées par notre équipe selon planning (2 par séjour).

VOTRE DÉPART

MATIN

- > Petit déjeuner
- > Séance d'activités (environ 2H30 : durée variable selon l'activité, la mise en place, le temps de pratique et le temps de trajet)
- > Libération des chambres (chacun rafraîchit sa chambre et vient déposer les draps dans les bacs prévus à cet effet)

MIDI

- > Déjeuner

APRÈS-MIDI

- > Départ 14H - Collation à emporter (qui ne fait pas office de repas)

À PROPOS DU SÉJOUR

LE NIVEAU

Multi-activités Mer

Peu ou pas sportif

Vous n'êtes pas sportif ou très peu. Séjour de faible intensité, qui convient à tout le monde. C'est l'occasion de vous réconcilier avec le sport.

Tous niveaux

Des stages ouverts à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou expert.

Suivant les stages, possibilité de groupes de niveaux.

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT PERSONNEL

Vêtements et équipement personnel à amener

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

Hébergement

1 gourde, 1 ou 2 pulls chauds, 1 K-way, linge de corps de rechange, 1 pyjama ou chemise de nuit, 1 casquette ou 1 bob, 1 paire de chaussures légère de marche, 1 paire de vieilles tennis pour les activités nautiques, des lunettes de soleil filtrant les UV (avec cordon), 1 crème solaire haute protection, 1 stick pour les lèvres, 1 serviette de bain, 1 trousse de toilette complète, 1 serviette de toilette, 1 gant de toilette, 1 maillot de bain.

Météo

À PROPOS DU SÉJOUR

L'ÉQUIPEMENT FOURNI PAR L'UCPA

Nous fournissons tout le matériel nécessaire aux activités.

L'ENCADREMENT

IMPORTANT :

Pour tous les programmes contenant des activités aquatiques, les élèves doivent disposer du savoir nager.

S'il n'a pas pu être réalisé en amont du séjour, merci de vous rapprocher de notre équipe.

↳ ENCADREMENT :

Toutes nos séances d'activités sont encadrées par des moniteurs sportifs qualifiés conformément à la réglementation en vigueur avec un ratio d' 1 moniteur pour 8 à 12 élèves en moyenne selon l'activité pratiquée. Les professeurs accompagnants ne sont pas intégrés dans notre ratio d'encadrement seul les élèves bénéficient de l'enseignement sportif.

↳ RÔLE DES ACCOMPAGNATEURS :

> Durant les activités sportives : Un brief en début de semaine sera planifié avec les professeurs pour définir leurs participations actives au bon déroulement des séances (pratique avec le groupe, trajets, démarches d'urgence, surveillance générale...). Le professeur d'EPS délègue sa responsabilité au moniteur durant l'encadrement.

> Durant les temps collectifs ou calmes : l'équipe enseignante assure l'encadrement de vie quotidienne et le respect des espaces UCPA.

L'HÉBERGEMENT

Dans un parc de 4ha entièrement clos, le village sportif UCPA de Boyardville dispose de 110 places réparties sur plusieurs bâtiments. Hébergement en dortoir ou en chambre multiple à partager.

LA RESTAURATION

Une restauration à votre rythme

Chaque jour, nos équipes vous accueillent autour de buffets, variés et équilibrés, préparés avec soin et en privilégiant les produits frais.

Au menu :

> Buffet bar à salades : crudités, légumes cuits, légumineuses, salades composées, féculents, sources de protéines, accompagnements, ainsi qu'un large choix de vinaigrettes et d'assaisonnements à composer soi-même.

CONDITIONS DE STAGE

✔ Inklus

- ◆ HÉBERGEMENT : en chambres collectives élèves et chambres collectives accompagnateurs (libération des chambres le dernier jour dans la matinée)
- ◆ PENSION COMPLÈTE : du petit déjeuner Jour 1 au déjeuner du dernier jour + collation
- ◆ ENCADREMENT SPORTIF : selon programme
- ◆ PRÊT DU MATÉRIEL SPORTIF
- ◆ ANIMATIONS : 2 animations de soirées (après sport) et apprentissage de notions transverses environnementales dans la pratique sportive
- ◆ ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

✘ Non inklus

- ◆ Les frais de dossier (supplément obligatoire)
- ◆ Le kit linge de toilette : serviettes, savon, gel douche, shampoing, sèche cheveux
- ◆ Les boissons : café, thé, sodas...

> Buffet chaud : poisson, viande, légumes, féculents et alternative végétale.

> Buffet de desserts & fromages : fruits frais, laitages, pâtisseries et plateau de fromages.

Chacun est libre de composer son repas selon ses envies et ses besoins.

Conditions de pension


La pension complète est assurée du petit déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.


Le jour du départ, une collation à emporter vous sera remise (non considérée comme un repas et non consommable sur le village).




Si vous n'avez pas choisi l'option dîner du dernier soir, merci de prévoir une solution de restauration pour votre trajet retour.


À PROPOS DU SÉJOUR


L'ACCÈS AU SITE

 Adresse du centre :
UCPA Oléron
Route des Saumonards,
17190 Saint-Georges-d'Oléron

 Accès en voiture :
Depuis Bordeaux, prendre la rocade jusqu'à la sortie n°8 direction Lacanau. À Sainte-Hélène, prendre direction Carcans et Hourtin, puis Hourtin Port.
Le village sportif se trouve à 300 m avant le port. Suivre les indications "UCPA".

 Accès en train :
Arrivée à la gare SNCF Bordeaux Saint-Jean, puis prendre un TER jusqu'à Lesparre, puis un bus ligne 4212
L'arrêt "Le Port" se trouve à 50 mètres du village sportif
 Infos & horaires : transports.nouvelle-aquitaine.fr
 0974 500 033

 Navettes UCPA :
Un transfert est possible depuis la gare Bordeaux Saint-Jean ou l'aéroport.

 Réservation:
- Cette option peut être réservée directement en ligne lors de l'inscription à votre séjour, en sélectionnant « Navette Bordeaux gare » ou « Navette Bordeaux aéroport ».
- Vous pouvez également en faire la demande ultérieurement auprès de notre service client, jusqu'à 7 jours avant votre départ, au 09 69 390 392.

 Horaires des navettes :

ARRIVÉES :

DIMANCHE 21/06/2026: départ de la navette à 14h00 de la gare, passage à 14h30 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 13h00 maximum)

DIMANCHE 28/06/2026: départ de la navette à 10h15 de la gare, passage à 10h45 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 9h15 maximum)

DIMANCHES du 05/07/2026 au 23/08/2026 inclus: départ de la navette à 11h30 de la gare, passage à 12h00 à l'aéroport (prévoir un train ou un avion qui arrive à 10h30 maximum)

DÉPARTS :

SAMÉDIS DU 27/06/2026 au 29/08/2026 inclus: passage de la navette à 14h15 à l'aéroport, arrivée à 14h45 à la gare (prévoir un train ou un avion à partir de 16h15).

LES INFOS PRATIQUES

↳ A DISPOSITION

Le village sportif dispose d'espaces conviviaux et propose également des activités sur place pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

> une salle pour l'organisation d'une boum le jeudi soir
> terrain de beach-volley, de tables de ping-pong, gymnase ainsi que des espaces conviviaux aménagés pour que vos élèves se retrouvent après le sport.

↳ LOCALISATION DES ACTIVITES

> Voile : la base nautique est située sur le centre UCPA
> Multisports : sur les infrastructures du centre et à proximité sur les pistes cyclables et chemins forestiers pour le VTT

↳ PENSONS A L'ENVIRONNEMENT :

Demander à vos élèves de se munir d'une gourde pour le séjour

↳ A L'UCPA, CHACUN PARTICIPE :

A votre arrivée, un kit de draps est fourni, chacun fait son lit.
Au restaurant, chacun se sert, débarrasse et nettoie sa table.
A la fin du séjour, chacun rafraîchit sa chambre et dépose les draps dans les bacs prévus à cet effet.

↳ PLANNING

> Les horaires indiqués dans les rubriques "jour d'arrivée" et "jour de départ" sont déterminants pour garantir le bon déroulement de votre programme.

> Organisation du groupe : Si vous effectuez des aménagements sur les horaires d'arrivée et/ou de départ entraînant une arrivée tardive ou un départ prématuré, l'UCPA ne reportera pas ou ne remboursera pas la ou les séance(s) non effectuée(s).

- Dans l'hypothèse où l'organisation du transport est effectuée directement par le groupe, sachez que l'UCPA n'a pas vocation à héberger le transporteur au sein de la structure d'accueil du groupe. L'hébergement du transporteur ne sera donc nullement assuré par l'UCPA.

